

Communiqué de presse du Commissariat aux Assurances

Un 3^{ème} trimestre 2019 toujours placé sous le signe du Brexit

Bien que toujours placé sous le signe du Brexit le 3^{ème} trimestre 2019 connaît une progression de l'encaissement du secteur des assurances directes moins spectaculaire que les deux trimestres précédents: toutes branches d'assurances confondues, les primes augmentent de 21,94% par rapport à la même période de l'exercice 2018.

Sur les neuf premiers mois de l'exercice 2019 l'encaissement global progresse de 52,40%. Des différences importantes sont à noter suivant les branches : les primes s'inscrivent en croissance de 23,63% en assurance-vie et mais progressent de 203,49% dans l'assurance non vie.

En assurance-vie la croissance de 23,63% de l'encaissement sur les trois premiers trimestres de 2019 touche tant les produits en unités de compte dont les primes augmentent de 7,75% que les produits à rendements garantis dont l'encaissement progresse de 51,19%. Il convient de remarquer que ces chiffres incluent un transfert de portefeuille vers le Luxembourg d'un montant supérieur à 2 milliards d'euros impactant avant tout l'assurance classique à rendements garantis.

Le total des provisions techniques des assureurs vie s'établit à 196,85 milliards d'euros à la fin septembre 2019, en progression de 8,98% par rapport à la fin septembre 2018 et de 2,62% par rapport à la fin juin 2019. La hausse de 5,03 milliards du 3^{ème} trimestre 2018 est imputable tant à une collecte nette positive, les nouvelles primes étant supérieures de 2,84 milliards au montant des rachats, qu'à la revalorisation des contrats qui intervient à hauteur de 2,19 milliards et s'explique par la bonne tenue des marchés financiers. Le taux de rachat est légèrement remonté tout en demeurant bas et s'élève à 6,23% des provisions techniques.

L'assurance non vie progresse de 203,49% sur les neuf premiers mois de 2019, cette progression remarquable continuant d'être impactée de manière significative par les retombées de l'agrément de compagnies ayant choisi le Luxembourg comme lieu d'installation suite à la décision du Royaume-Uni de quitter l'Union européenne. Les assureurs travaillant essentiellement, sinon exclusivement sur le marché luxembourgeois, enregistrent une croissance de leur encaissement de 5,91%. Avec une augmentation de 18,42% de leurs primes, les entreprises non vie hors Brexit et hors assurances maritimes et opérant à l'étranger progressent de manière beaucoup plus importante. L'encaissement des entreprises du Brexit a été multiplié par 11 par rapport à la même période de 2018 et représente à présent plus de 71% de l'encaissement non vie total. L'assurance maritime pour laquelle seuls les chiffres du 2^{ème} trimestre sont disponibles et qui est essentiellement le fait de quelques grandes mutuelles dont l'encaissement reflète l'évolution des sinistres a progressé de 63,58% au cours de cette période.

L'ensemble des données est disponible sur le site internet www.caa.lu du Commissariat aux Assurances.